

---

# LES DOCTEURS EN SCIENCE POLITIQUE CROIENT-ILS EN LEUR TITRE ?

---

UNE CARTOGRAPHIE DYNAMIQUE DE L'ESPACE  
DES DOCTEURS EN SCIENCE POLITIQUE DES ANNEES 2000

---

François Buton, Nicolas Mariot et Frédéric Lebaron

Si la science politique, comme discipline universitaire, a fait l'objet d'un nombre croissant de travaux portant sur son histoire institutionnelle et intellectuelle<sup>1</sup>, sur son épistémologie et son rapport aux autres disciplines (droit, histoire<sup>2</sup>), ainsi que sur les conditions pratiques et les enjeux intellectuels de son enseignement<sup>3</sup>, les études les plus récentes se sont attachées à examiner les logiques de sa structuration académique<sup>4</sup> et de sa production scientifique<sup>5</sup>.

Objet d'une attention croissante au cours des années 2000 de la part des associations professionnelles françaises (AFSP, ANCMSP et AECSP), la situation des doctorants et des jeunes docteurs a par ailleurs fait l'objet de plusieurs rapports et études (notamment du CEREQ ou de la CJC)<sup>6</sup>, lesquels, dans un contexte de profond bouleversement du paysage de l'enseignement supérieur et de la recherche (LMD, loi LRU, ANR, AERES), ont insisté sur les enjeux de l'insertion professionnelle en mettant l'accent sur les problèmes des débouchés hors monde académique, du niveau des revenus ou de la précarité de l'emploi des docteurs, particulièrement prononcée en France<sup>7</sup>. Une littérature internationale se développe, par ailleurs, sur les parcours académiques<sup>8</sup>.

---

1. Pierre Favre, *Naissances de la science politique en France, 1870-1914*, Paris, Fayard, 1989.

2. Avec le droit, cf. Jacques Chevallier (dir.), *Droit et politique*, Paris, PUF/CURAPP, 1993. Avec l'histoire, cf. Yves Déloye, Bernard Voutat (dir.), *Faire de la science politique*, Paris, Belin, 2002 ; Michel Offerlé, Henry Rousso (dir.), *La fabrique interdisciplinaire. Histoire et science politique*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2008 ; François Buton, Nicolas Mariot (dir.), *Pratiques et méthodes de la socio-histoire*, Paris, PUF/CURAPP, 2009.

3. Pierre Favre, Jean-Baptiste Legavre (dir.), *Enseigner la science politique*, Paris, L'Harmattan, 1998 ; Éric Darras, Olivier Philippe (dir.), *La science politique une et multiple*, Paris, L'Harmattan, 2004.

4. À travers les jurys de thèse : Olivier Godechot, Nicolas Mariot, "Les deux formes du capital social", *Revue française de sociologie*, 45 (2), 2004, p. 243-282.

5. Pour les lieux de publication, cf. Emiliano Grossman, "Les politistes français face aux revues scientifiques : résultats d'un sondage en ligne", *Revue française de science politique*, 60 (3), juin 2010, p. 565-585 ; sur la production des chercheurs, cf. Fabien Jobard, "Combien publient les politistes", *Revue française de science politique*, 60 (1), février 2010, p. 117-133.

6. On renvoie à la page Internet de l'Observatoire des métiers académiques de la science politique (OMASP) : <<http://www.afsp.info/omasp/omasp.html>>.

7. Cf. Centre d'analyse stratégique (CAS), "Les difficultés d'insertion des docteurs : les raisons d'une "exception française"", *La note d'analyse travail-emploi*, 189, juillet 2010. Dans une optique comparable à celle présentée ici, Mauricio Bustamante, *Le devenir professionnel des docteurs de l'EHESS. Les docteurs diplômés entre 2004 et 2009*, Rapport d'enquête, EHESS, Direction des enseignements et de la vie étudiante, janvier 2012.

8. Par exemple : Hans Sonneveld, Mara Yerkes, Rens van de Schoot, Ph.D. *Trajectories and Labour Market Mobility. A Survey of Recent Doctoral Recipients at Four Universities in the Netherlands*, Netherlands Center for

C'est précisément au carrefour de la socio-histoire des disciplines académiques et de la sociologie du travail et de l'insertion que nous entendons ici nous placer, en contribuant à la fois à l'objectivation des conditions de travail des titulaires d'un doctorat français en science politique et à la connaissance de la structure et de la dynamique de la discipline académique que constitue la « science politique », au travers des parcours doctoraux des années 1990-2000.

Nous voudrions en particulier mettre en avant un paradoxe : comment comprendre que, alors même que la grande majorité des docteurs en science politique interrogés ont un emploi stable et se disent satisfaits des relations qu'ils ont pu avoir avec leur directeur de thèse, la moitié d'entre eux déconseillerait malgré tout à de nouveaux arrivants de se lancer dans la réalisation d'un travail de doctorat ? Comment expliquer ce « désenchantement post-doctoral » ? Pour tenter d'éclairer cette observation en apparence contre-intuitive, nous nous appuyons sur l'investigation de l'espace des docteurs en science politique au moyen de l'analyse géométrique des données.

Déterminer les logiques qui structurent l'espace des relations entre docteurs permet de rendre compte des tensions qui traversent la discipline et de leurs transformations au cours du temps. Après avoir présenté l'enquête et ses principaux résultats descriptifs, on s'attachera brièvement à décrire et à interpréter la cartographie dynamique des docteurs de la discipline telle que la révèle l'analyse géométrique, avant de tenter d'éclairer l'enjeu du rapport « subjectif » à la thèse.

## Les données : l'enquête IDSP

L'enquête IDSP repose sur un questionnaire de quatre-vingts questions, administré par voie électronique sur la base d'une invitation par courriel<sup>1</sup> ; l'invitation a été envoyée une première fois le 15 février 2010, puis une dizaine de relances ont été faites chaque semaine jusqu'en avril 2010, avec des rendements nettement décroissants, sinon des résultats négatifs<sup>2</sup>, conduisant à l'arrêt de l'enquête. S'il n'était pas sans défaut et a découragé quelques enquêtés, le formulaire électronique était malgré tout largement praticable dans une durée raisonnable : en moyenne, les répondants n'ont passé que onze minutes sur le questionnaire avant de le valider.

Les questions portaient pour moitié sur le ou la docteur.e en science politique : son état-civil, son parcours professionnel depuis la thèse, son parcours universitaire avant la thèse. La seconde partie concernait la thèse elle-même : son inscription disciplinaire, les caractéristiques du jury, les rapports avec le ou la directeur/trice de thèse, le mode de financement, le rôle de l'entourage, les séjours réalisés à l'étranger, le nombre de langues pratiquées, les publications au cours de la thèse. La grande majorité des questions étaient fermées.

---

Graduate and Research Schools, Utrecht, 2010, <<http://www.phdcentre.eu/nl/publicaties/documents/Ph.D.LabourmarketFinal4112010.pdf>>.

1. Nous remercions Cyril Jayet pour l'aide apportée à la mise en place de ce dispositif.

2. Deux exemples de réactions négatives : "Renvoyer 10 fois ou presque une relance commence à s'approcher du spam... Il vous faut accepter que certaines personnes n'ont pas envie de répondre à votre questionnaire, qu'elles n'ont aucunement besoin de justifier cette décision, et qu'il faut cesser de spammer leur boîte aux mails avec des mails qui finissent par devenir indésirables. Cordialement"; "Ce n'est plus de la relance c'est du harcèlement. Du moins cela prouve que l'AFSP existe, c'est toujours ça de pris. Pour autant, si malgré votre bonne dizaine de mails (à tout le moins) je n'ai pas répondu à votre questionnaire c'est que je ne le souhaite pas. J'ai consulté votre questionnaire, je le trouve bête, je ne me vois donc pas y répondre".

Dès sa conception, l'enquête visait à mieux connaître non seulement les titulaires d'un doctorat (en science politique) en général, mais plus particulièrement les titulaires n'ayant pas été recrutés dans l'enseignement supérieur et la recherche en France. Pour rappel, la science politique comptait en 2010 un peu plus de 360 titulaires à l'Université<sup>1</sup>, auxquels il faut ajouter les chercheurs de la section 40 du CNRS (environ 150 d'après Fabien Jobard<sup>2</sup>), ainsi que les chercheurs de la FNSP (environ 50 d'après Labintel<sup>3</sup>), soit environ 560 postes dans la discipline. Rappelons que tous ne sont pas nécessairement docteurs en science politique et que, inversement, des docteurs en science politique ont pu aussi être recrutés sur des postes de sociologie (Université et CNRS section 36) ou d'autres disciplines (sciences de l'information, sciences de l'éducation, STAPS, anthropologie, par exemple).

Sur 1 374 noms de docteurs identifiés – diplômés en science politique dans les établissements universitaires français lors des dix années étudiées –, 754 adresses de courrier électronique ont été retrouvées, soit 55 % du total<sup>4</sup>. Les patronymes des docteurs « perdus de vue » à ce stade suggèrent qu'il s'agit en très large majorité d'étrangers<sup>5</sup>, mais ce critère est très approximatif. Il s'agit en tous cas de docteurs n'ayant pas été recrutés dans l'enseignement supérieur et la recherche, ces derniers étant en revanche surreprésentés dans le fichier des docteurs dont l'adresse électronique a été retrouvée. Le taux de participation s'est élevé à 63,5 % (479 docteurs), mais le taux de réponses valides à 56 % seulement : nous disposons finalement de 422 questionnaires plus ou moins bien remplis.

Il nous est difficile de juger de façon très affirmative de la représentativité de l'échantillon ainsi constitué, qui représente 30 % de la population de départ (donc plus qu'un échantillon « au quart »). Les hommes y sont un peu plus nombreux que les femmes (56 % contre 44 %) ; les résidents de la région parisienne n'y sont pas si nombreux (36 % contre 35 % en province et 29 % à l'étranger) ; les Français forment l'immense majorité (84 %, 4 % étant binationaux). Surtout, le questionnaire a en partie rempli nos attentes car il n'a pas seulement intéressé les universitaires (entendu au sens large) : 64 % déclarent travailler dans l'enseignement supérieur et la recherche (ESR), 40 % étant titulaires d'un poste en France (soit l'équivalent d'un titulaire en science politique sur trois en 2010), 16 % titulaires à l'étranger, 8 % contractuels.

Deux questions permettent néanmoins d'éclairer la question de la représentativité des répondants par rapport à la population mère : le sexe, déjà évoqué, et surtout le lieu de soutenance de la thèse. Concernant le premier, la proportion d'hommes parmi les 422 répondants (56 %) apparaît un peu plus faible que celle des hommes parmi l'ensemble des docteurs recensés : sur les 1 333 docteurs en science politique dont on a pu coder le sexe (41 prénoms sont restés indéterminés du point de vue du genre), 58,5 % sont des hommes (780) contre 41,5 %

1. Exactement 133 professeurs et 227 maîtres de conférences dans le tableau de classement de la section du 4 au 31 décembre 2009. Mais le tableau est incomplet.

2. F. Jobard, "Combien publient les politistes", art. cité.

3. Labintel est l'annuaire en ligne des laboratoires du CNRS et de leurs personnels (<[https://web-ast.dsi.cnrs.fr/13c/owa/personnel.frame\\_recherche](https://web-ast.dsi.cnrs.fr/13c/owa/personnel.frame_recherche)>). On recense, en juin 2011, 23 chercheurs au CERI, 8 au Cevipof, 6 au CEE, 7 à Bordeaux (CEAN, aujourd'hui LAM : Les Afriques dans le monde, et SPIRIT, aujourd'hui CED : Centre Émile Durkheim) et 3 à Grenoble (PACTE).

4. Un petit nombre d'adresses se sont avérées fausses (cas d'homonymie, par exemple) ou inactives. Nous remercions Fabienne Chamelot pour sa contribution décisive à ce travail, ainsi que le bureau de l'Association française de science politique pour son soutien lors de cette étape cruciale de l'enquête.

5. Qui représentent 40 % du total (O. Godechot, N. Mariot, "Les deux formes du capital social", art. cité, p. 243).

seulement des femmes (553). Cela étant, l'écart, faible, donne un premier élément d'appréciation d'une représentativité correcte de l'échantillon.

Le « site » de soutenance<sup>1</sup>, dans la mesure où il est assez bien renseigné (90 %), vient conforter cette première impression. On a identifié quarante-trois sites universitaires comptant au moins un docteur en science politique au cours de la période 1998-2009 (voir Tableau 1 en annexe sur le site de l'Association française de science politique). Sur ce total, vingt sites sont de « petits producteurs » de docteurs (ils comptent moins de dix docteurs, soit moins d'un par an), et comptent très peu de répondants<sup>2</sup>. On constate d'importantes différences entre les vingt-trois autres sites : alors que Sciences Po Paris et Paris I (Panthéon) pèsent ensemble pour 33 % des docteurs, 39 % des adresses et 42 % des répondants, Nancy et Amiens ne représentent ensemble que 2 % des docteurs, 2 % des adresses et 1 % des répondants. L'analyse des taux d'adressage et des taux de réponse permet cependant d'affiner l'interprétation de la représentativité de l'échantillon. En effet, les premiers constituent des indicateurs approximatifs de la « notoriété » des sites (les adresses des docteurs nous ont été communiquées par les laboratoires ou les écoles doctorales, ou, à défaut, sont repérables sur Internet) et les seconds des indicateurs de leur « intégration » dans la discipline (*via* la réactivité de « leurs » docteurs au questionnaire, réaction de conformité relative à la proposition d'enquête de l'AFSP). On peut ainsi distinguer les sites « connus » des sites « moins connus ». Amiens, Rennes, Bordeaux, Strasbourg et Grenoble ont des taux d'adressage supérieurs à la moyenne : en l'occurrence, ce sont les sites dont les services nous ont aidés à retrouver les adresses de leurs anciens docteurs avec la plus grande efficacité. Au contraire, les docteurs de Nancy, Lyon III ou Paris II (Assas) nous sont restés très peu connus. De même, il faut distinguer les sites très réactifs des sites peu réactifs. Ici, Rennes, Strasbourg, mais aussi Sciences Po Paris, Paris IX (Dauphine) ou Paris II (Assas) ont des taux sensiblement plus élevés que la moyenne (50 % de réponses à la prise de contact), Bordeaux, Nancy ou l'EHESS présentent des taux sensiblement plus bas que les moyennes. Le tableau 2 synthétise les contrastes entre établissements sous ce double rapport.

**Tableau 1. Connaissance et complianc e des sites universitaires dans l'enquête**

<i>Adresses - / Réponses +</i>	<i>Adresses + / Réponses +</i>
Paris X => 44 % et 63 %	Rennes => 82 % et 70 %
Paris II => 28 % et 61 %	Strasbourg => 81 % et 59 %
<i>Adresses - / Réponses -</i>	<i>Adresses + / Réponses -</i>
Lyon III => 33 % et 0 %	Bordeaux => 81 % et 40 %
Nancy => 33 % et 25 %	EHESS => 67 % et 40 %

1. Nous entendons ici par « sites » les villes de soutenance. À l'exception de Lyon III, traité à part car présentant des caractéristiques différentes de l'ensemble Lyon II-IEP, nous avons en effet regroupé les docteurs des IEP de province avec ceux des universités de la ville (ce que faisaient d'ailleurs eux-mêmes certains répondants).

2. Le taux d'adressage de 55 % (nombre d'adresses/nombre de docteurs) tombe par exemple à 19 % (7 adresses pour 37 docteurs) pour les 6 établissements qui comptent entre 5 et 10 docteurs (Antilles, Dijon, Paris IV, Paris V, IHEAL et Perpignan). Le taux de réponse (nombre de réponses/nombre d'adresses) est également plus bas : 4 réponses seulement pour 17 adresses (soit 24 %) des producteurs de moins de 5 docteurs (2 à l'ENS Cachan, 1 à Versailles – Saint-Quentin-en-Yvelines, 1 à Marne-la-Vallée).

Parmi les sites connus, Rennes et Strasbourg sont aussi les plus réactifs, ce qui en fait les deux sites les mieux représentés de l'étude (57 % des docteurs Rennais et 48 % des Strasbourgeois ont répondu au questionnaire, contre 28 % en moyenne générale) ; au contraire, Bordeaux et l'EHESS sont connus, mais peu réactifs, ce qui n'empêche pas les docteurs bordelais d'être aussi légèrement surreprésentés (33 %). Parmi les sites les moins connus, Lyon III et Nancy sont aussi ceux dont les docteurs s'avèrent les moins réactifs ; à l'opposé, Paris X, quoique assez peu connu, présente des taux de réponse élevés. Surtout, quelques gros producteurs de docteurs sont sous-représentés dans notre échantillon faute d'un adressage suffisant : c'est le cas de Paris II (5 % du total des docteurs, mais 3 % des répondants), mais aussi, davantage encore, de Paris VIII et de Toulouse (5 % des docteurs mais 2 % des répondants dans les deux cas) ou encore de Nice (2 % des docteurs mais 1 % des répondants), chaque fois malgré un taux de réactivité dans la moyenne. Or, les trois premiers comptent parmi les plus importants départements de science politique<sup>1</sup> : leur absence relative pèse indiscutablement sur la représentativité par établissement de notre échantillon. En l'espèce, celle-ci peut sans doute être interprétée à l'aune de la position plus ou moins « intégrée » des établissements, et donc de leurs docteurs, à l'égard de la discipline et de l'AFSP. Les établissements surreprésentés s'appuient le plus souvent sur un Institut d'études politiques (IEP – à l'exception de Toulouse) et sur une, voire plusieurs unités mixtes de recherches (UMR) rattachée à la section 40 du CNRS<sup>2</sup>. La représentativité de l'échantillon apparaît malgré tout correcte : les écarts entre proportion de docteurs et proportion de répondants par site restent faibles (à l'exception de Sciences Po Paris, très surreprésenté parmi les répondants) ; inversement, la hiérarchie des sites est globalement la même dans les deux populations de docteurs et de répondants.

### Un recrutement scolaire et social diversifié

La population étudiée est relativement jeune. 72 % des répondants ont entre 30 et 39 ans en 2008 ; vingt-cinq individus ont moins de trente ans (6 %), 64 (15 % du total) ont entre 40 et 44 ans, et encore 29 (7 %) 45 ans ou plus. Elle est très majoritairement nationale. 84 % des répondants sont Français, dont 4 % ont une double nationalité, et 16 % sont étrangers. La résidence est fortement liée avec la nationalité (82 % des Français résident en France au moment de l'enquête, 75 % des étrangers résident à l'étranger), mais l'expatriation n'est pas un phénomène marginal (elle concerne un docteur sur cinq environ).

Les enquêtés ont des situations matrimoniales plutôt « stables » et « intégrées ». Les trois quarts des répondants en science politique vivent en couple en 2010, et la moitié d'entre eux (mais 58 % des hommes, contre seulement 45 % des femmes) ont au moins un enfant.

Une certaine diversité de trajectoire scolaire les caractérise. Les enquêtés ne sont pas issus d'une filière particulière du baccalauréat, parmi les baccalauréats généraux : 29 % ont préparé un baccalauréat A ou L, 36 % B ou ES, 34 % C, D ou S. 43 % d'entre eux sont diplômés d'un IEP. Les trois quarts déclarent maîtriser au moins deux langues en plus de leur langue maternelle, ce qui indique un assez fort degré d'internationalisation. La moitié d'entre eux estiment que leur thèse a une dimension comparative, 83 % qu'elle est pluridisciplinaire.

1. En 2010, Paris VIII occupe la 3<sup>e</sup> position avec 15 enseignants-chercheurs titulaires, Paris II la 5<sup>e</sup> position avec 13 enseignants, l'IEP de Toulouse et Toulouse I comptant à eux deux 13 enseignants également.

2. C'est aussi le cas à Toulouse I et Paris II, même si, dans ce dernier cas, le CERSA est principalement composé de chercheurs de la section 36.

Cela témoigne-t-il du statut incertain de l'objet « politique » ou de la position incertaine de la science politique dans l'espace des disciplines universitaires ?

La population étudiée se caractérise par une certaine précocité académique. 48 % des docteurs répondants se sont inscrits en thèse avant 25 ans révolus (mais 53 % des femmes contre 43 % des hommes) et encore 11 % après 29 ans (mais 13 % des hommes contre 9 % des femmes). La demande de qualification par le Conseil national des universités (CNU) diminue régulièrement avec l'âge à l'inscription : 57 % des inscrits à moins de 25 ans ont fait la démarche contre 37 % de ceux qui se sont inscrits entre 25 et 29 ans et à peine 6 % de ceux qui l'ont fait dans la trentaine.

On constate également une nette hiérarchisation des candidatures : si, au total, les trois quarts des répondants demandent à voir leur travail qualifié par le CNU, seuls 65 % font acte de candidature à un emploi de maître de conférences, 43 % devant une section du CNRS et 15 % à l'agrégation du supérieur propre à la discipline, représentant la frange la plus intégrée au « *cursus honorum* » universitaire.

Les enquêtés sont intégrés au marché du travail. 93 % d'entre eux déclarent occuper un emploi – dans les trois quarts des cas en CDI – et à 78 % comme salariés du secteur public, et majoritairement (62 %) dans l'enseignement et la recherche, en France ou à l'étranger. En 2008, 60 % d'entre eux gagnent moins de 2 500 euros net mensuels. Ce niveau de revenu relativement faible correspond très largement aux données connues sur les docteurs en sciences humaines et sociales en France. Dans 57 % des cas enfin, ils ont obtenu cet emploi par concours.

Les « indicateurs subjectifs » sont globalement plutôt favorables : 12 % seulement se disent insatisfaits de leur situation, et 23 % estiment que leur poste n'est pas en adéquation avec leur qualification, indiquant un « déclassé subjectif » relativement répandu.

## Une cartographie dynamique de l'espace des docteurs

Si l'on considère que l'univers des docteurs constitue un sous-espace social particulier situé à la fois à l'intérieur et à l'extérieur du champ académique, les données recueillies permettent sinon d'en dégager parfaitement la structure, en l'absence de représentativité bien assurée, en tout cas d'en révéler certains des principes de structuration. Peut-on percevoir certains aspects de la dynamique de cet espace à travers l'exploitation plus poussée des réponses aux questionnaires ? Nous avons eu pour cela recours à l'analyse géométrique des données, en mettant en œuvre une analyse des correspondances multiples (ACM) spécifique<sup>1</sup>. Cette méthode statistique permet de dégager la structure de l'espace des docteurs à partir de leurs propriétés sociales et académiques pertinentes, à l'aide desquelles on construit un espace de référence, qu'il s'agit d'abord d'interpréter.

Même si la représentativité de l'échantillon est incertaine, l'utilisation de l'ACM spécifique a semblé utile pour dégager les éléments de structuration au sein du sous-espace des répondants, et en particulier de faire ressortir ce qui distingue et oppose les docteurs entre eux. En somme, nous en faisons un usage relationnel, avec l'idée d'éclairer la multidimensionnalité

1. Brigitte Le Roux, Henri Rouanet, *Geometric Data Analysis. From Correspondence Analysis to Structured Data Analysis*, Dordrecht, Kluwer, 2004 ; Frédéric Lebaron, Brigitte Le Roux (dir.), *La méthodologie de Pierre Bourdieu en action. Espace culturel, espace social et analyse des données*, Paris, Dunod, 2015.

propre à ce sous-espace, les lignes de tension qui le traversent, les possibles sociaux et professionnels qui le caractérisent.

Trois rubriques globalement équilibrées<sup>1</sup> ont permis de construire l'espace des docteurs : la trajectoire sociodémographique (seize modalités actives) la trajectoire et position professionnelle (douze), et enfin la trajectoire académique liée à la thèse (dix-sept)<sup>2</sup>.

Pour des raisons de simplification, nous retenons ici les deux premiers axes (le troisième apparaissant redondant avec le deuxième, quand les quatrième et cinquième, proches en valeur propre, sont assez nettement à l'écart des trois précédents). Le taux modifié cumulé des deux premiers axes s'élève à 70,5 %, indiquant que l'on obtient un bon résumé de l'information initiale.

**Tableau 2. Variances des axes, taux de variance**

Axes I	1	2	3	4	5
Variances (valeurs propres)	0,2318	0,1404	0,1212	0,1080	0,1029
Taux de variance	10,30	6,24	5,39	4,80	4,57
Taux modifié	56,8	13,7	8,4	5,5	4,5
Taux modifié cumulé	56,8	70,5	78,8	84,3	88,8

Comme le montre le tableau 4, dont l'information synthétise la part de chacune des quatre rubriques dans la constitution de chacun des deux axes, le premier d'entre eux est d'abord académique, alors que l'axe 2 est principalement socio-démographique.

**Tableau 3. Contributions des rubriques à la variance de chaque axe**

Indicateurs	Axe 1	Axe 2
Socio-démographiques	24,2	48,2
Socio-professionnels	20,9	25,4
Académiques	53,6	21,8
Culturels	1,3	4,6

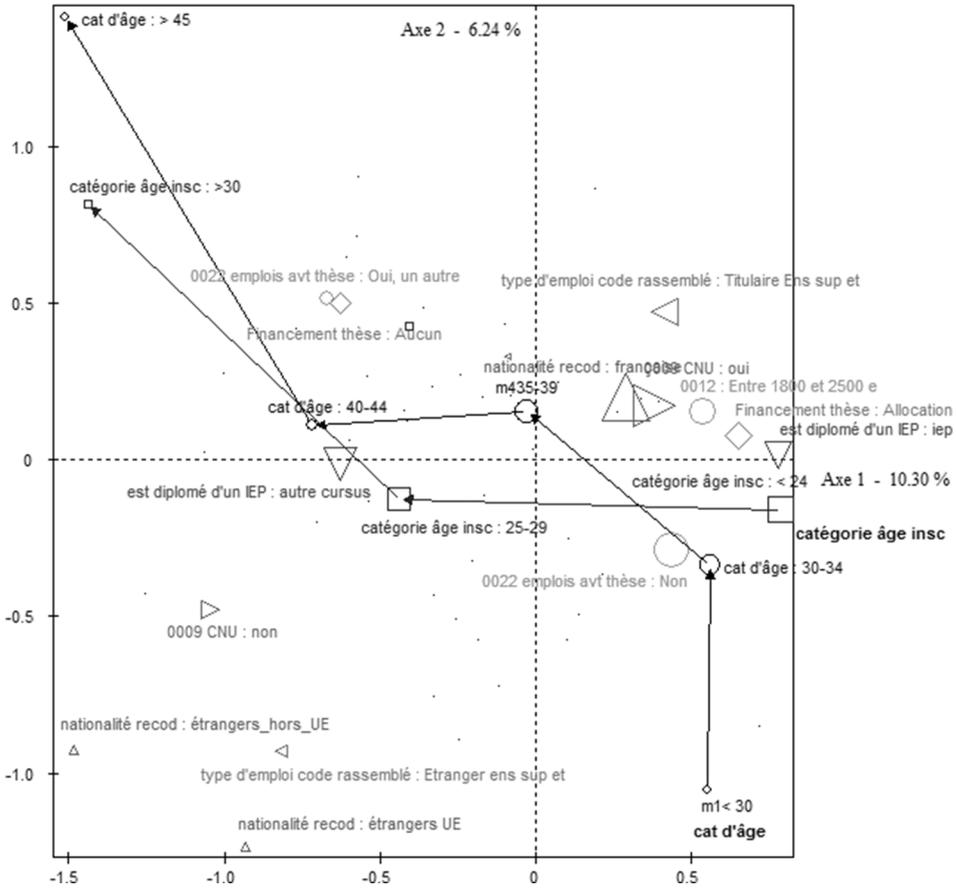
L'axe 1 est constitué par les questions suivantes : catégorie d'âge à l'inscription en thèse (15,9 %), être ou non diplômé d'un IEP (14 %), a demandé sa qualification au CNU 04 (10,7 %), catégorie d'âge (10,3 %), nationalité (10,2 %), financement de la thèse (9,7 %), emploi avant la thèse (7,6 %), revenus (6,9 %). Les indicateurs d'« excellence académique » et « scolaire » (précocité et passage par l'IEP) et d'intégration à l'Université française

1. Le critère pour en juger est le nombre de modalités actives par rubrique.

2. Conformément à notre volonté de ne pas mettre prioritairement l'accent sur les individus intégrés au monde de l'enseignement et de la recherche, un poids important est donc donné aux variables socio-démographiques et socio-professionnelles, par rapport aux questions spécifiquement liées au monde académique. Plus généralement encore, ce choix de questions actives vise à donner de l'importance aux trajectoires biographiques, telles que le questionnaire permet de les saisir dans leurs dimensions académique, professionnelle et socio-démographique.

(financement de la thèse, emploi avant la thèse) sont bien les plus contributifs, même s'ils ne sont pas les seuls à entrer en jeu.

**Graphique 1. Interprétation de l'axe 1 : modalités actives contributives**

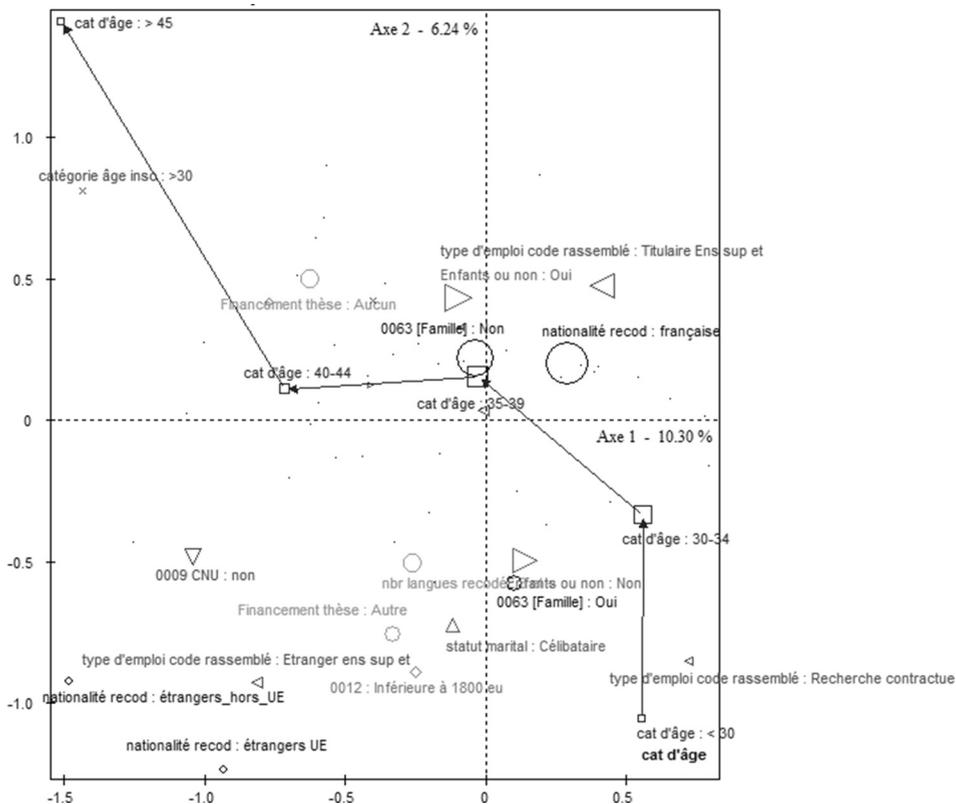


On a donc ici un axe d'intégration académique nationale, qui oppose des individus d'âge moyen, inscrits jeunes, passés par un IEP, allocataires durant leur thèse qui constitue leur premier emploi, candidats à la qualification au CNU, à des individus plus extérieurs à l'Université française : étrangers, plus âgés à l'inscription, plus âgés actuellement, ayant eu un autre emploi avant la thèse.

L'axe 2 (cf. graphique 2) illustre quant à lui une opposition entre des modalités indiquant, du côté bas, une moindre intégration sociale (y compris familiale) et un lien étroit à l'international, notamment l'Union européenne et, de l'autre (en haut), des modalités indiquant une intégration sociale et professionnelle plus forte associée à un âge plus élevé.

Cet axe confirme la présence dans l'espace des docteurs de science politique d'individus aux profils socio-démographiques et professionnels très différents : en haut des individus établis socialement et professionnellement (pour résumer : les titulaires), en bas des individus en cours d'intégration (plus jeunes, plus souvent étrangers et tournés vers l'international).

**Graphique 2. Interprétation de l'axe 2 : modalités actives contributives**



À partir des deux premiers axes, on peut donc schématiquement distinguer des quadrants bien distincts : en haut à gauche, le quadrant des plus âgés (socialement) extérieurs au monde académique français ; en bas à droite, les plus jeunes, tournés vers l'international (notamment l'Europe), en cours d'intégration au monde académique français ; en bas à gauche, les moins intégrés, les plus périphériques à la fois socialement et dans l'espace académique ; en haut à droite les doublement intégrés, plus âgés et bien ancrés dans le monde académique national<sup>1</sup>.

### Conseilleriez-vous de faire une thèse ? Un paradoxe

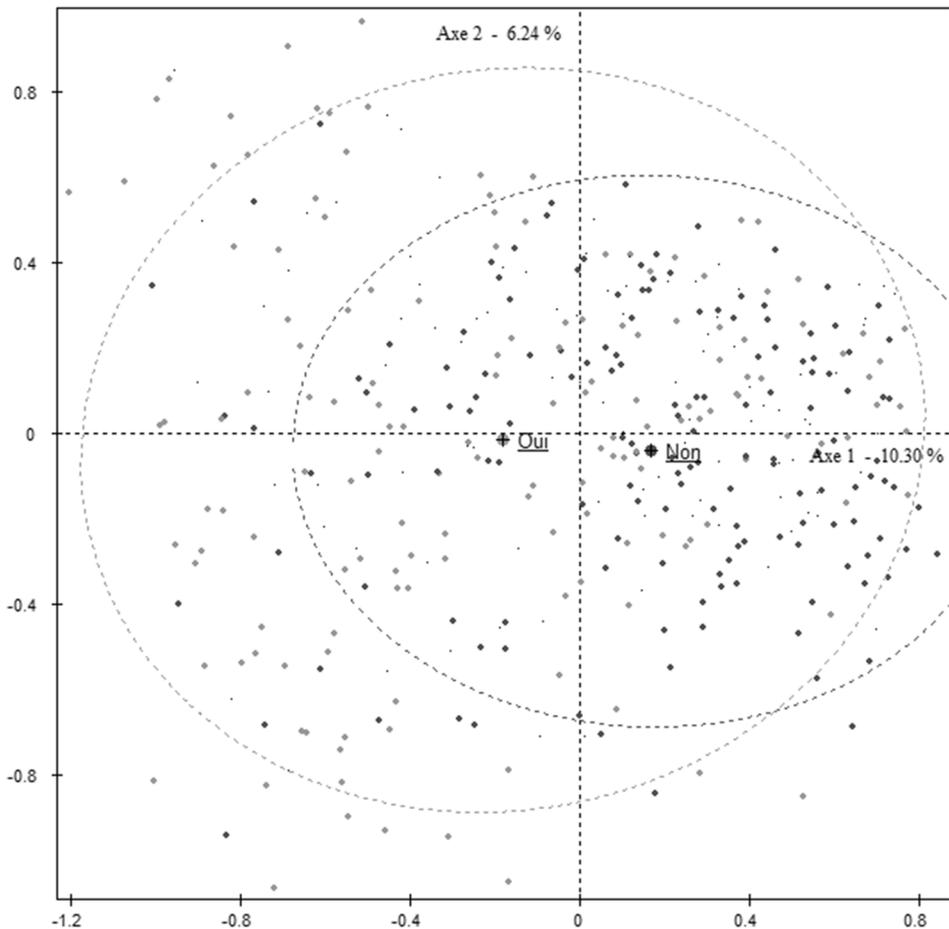
Une partie de l'enquête concernait les conditions de réalisation de la thèse (dont, par exemple, les relations avec le directeur de thèse), une autre partie considérait la trajectoire postérieure à la thèse. Or, la question de l'incitation à faire une thèse – évidemment importante dans une perspective d'alimentation du marché académique et scientifique – est intéressante en ce qu'elle permet de relier ou non ces deux moments : elle peut renvoyer à une expérience plus ou moins satisfaisante sur le plan personnel de la recherche doctorale, ou de la valorisation du titre sur le marché académique. 307 individus répondent à la question et se répartissent presque équitablement entre ceux qui répondent « oui » (50,5 %) et ceux qui répondent « non » (49,5 %).

1. La projection des variables supplémentaires, qui ne peut être présentée ici, corrobore cette interprétation.

Le sous-nuage des individus qui déconseilleraient de faire une thèse est globalement situé du côté de l'intégration académique maximale (cf. graphique 3). Le paradoxe mérite d'être relevé : ce sont les *insiders* qui déconseillent le plus de faire une thèse. Même si la dispersion à l'intérieur de chaque classe est importante, ainsi que le montre le graphique 3, le facteur « Conseil » rend compte d'un dixième de la variance totale sur l'axe 1 ( $\eta^2 = \text{Variance Inter} / \text{Variance totale} = 10\%$ )<sup>1</sup>. L'écart-calibré entre les deux points-moyens est de 0,721 écart-type, ce qui est notable (le critère usuel étant fixé à 0,5 écart-type).

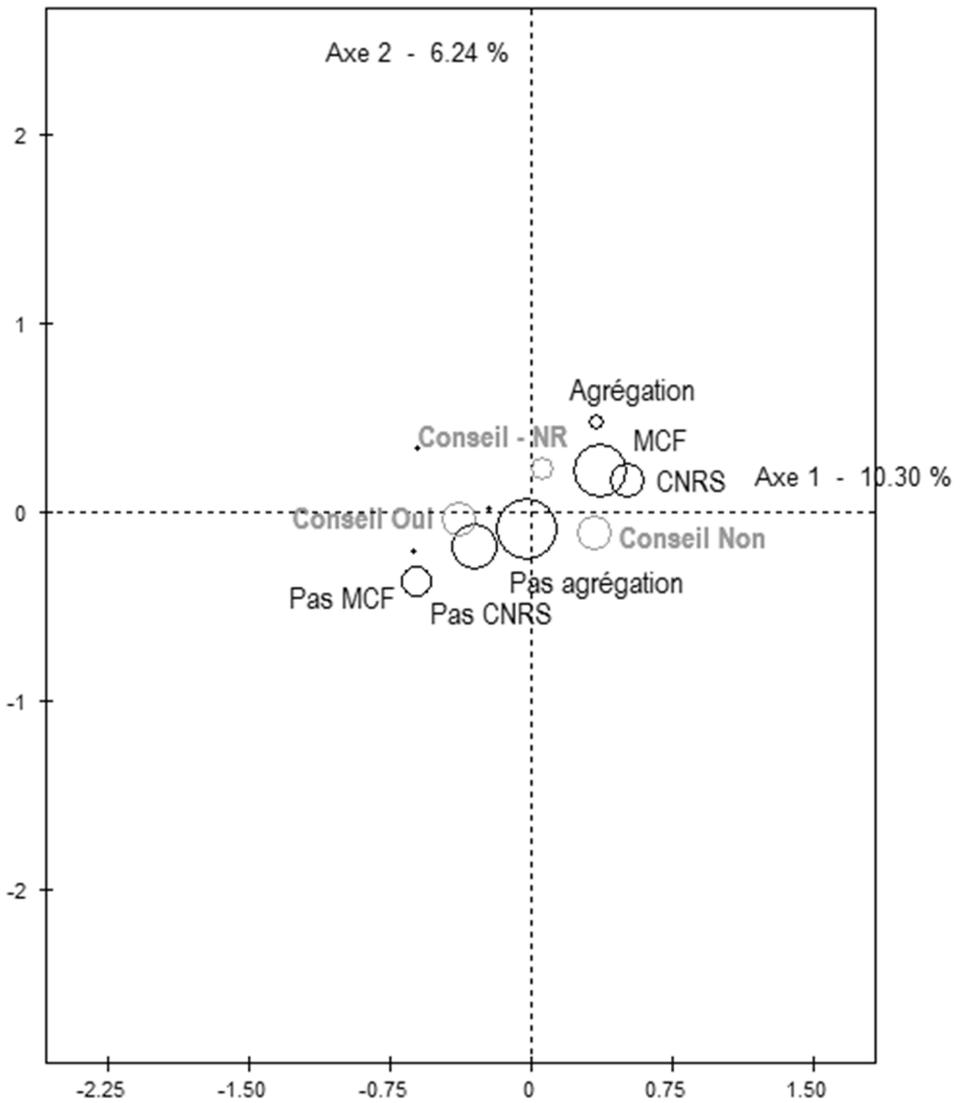
En réalité, ce sont plus particulièrement les maîtres de conférences : 45,2 % des maîtres de conférences et 45 % des qualifiés CNU conseilleraient de réaliser une thèse, contre par exemple 56,4 % des agrégés ayant répondu à l'enquête. Parmi ceux-là, ceux qui n'ont pas travaillé avant la thèse ne sont que 44,5 % à recommander l'engagement dans une thèse.

**Graphique 3. Nuage des individus 1-2. Conseil**



1. Cf. Brigitte Le Roux, *Analyse géométrique des données multidimensionnelles*, Paris, Dunod, 2014, chap. 9.

Graphique 4. Titre ?



Comment expliquer ce phénomène ? Globalement, si l'on considère l'ensemble des répondants, le sentiment d'inadéquation de l'emploi occupé y a sa part : parmi ceux qui jugent leur emploi adéquat, 54,6 % conseilleraient de faire une thèse contre 40 % des autres.

**Tableau 4. Statut de maître de conférences et conseil en matière de thèse**

	Non maître de conférences	Maître de conférences
Déconseille	41,0	54,8
Conseille	59,0	45,2
Ensemble	100	100

Pourtant, les maîtres de conférences sont globalement plutôt satisfaits de leur emploi du point de vue de son adéquation avec leur formation.

**Tableau 6. Statut de maître de conférences et sentiment d'inadéquation de l'emploi**

Effectif/poids % en ligne % en colonne	Non maître de conférences	Maître de conférences	Ensemble
Inadéquat	28	42	70
	40,0	60,0	100,0
	24,6	18,9	20,8
Adéquat	86	180	266
	32,3	67,7	100,0
	75,4	81,1	79,2
Ensemble	114	222	336
	33,9	66,1	100,0
	100,0	100,0	100,0

NB : L'effectif des répondants aux deux questions est de 336.

Le fait de déconseiller à des mastériens de se lancer dans une thèse ne semble pas lié directement à un sentiment d'inadéquation du doctorat à l'emploi, ni à un jugement dépréciatif sur la thèse elle-même et son utilité. Les jugements portés sur les relations avec le directeur de thèse ne jouent pas plus ici : que l'on considère les appréciations de ces relations ou la dispersion du nombre de rencontres avec celui-ci, on constate en effet très peu de variations. *A priori* ici, nul lien évident entre structure de l'espace des docteurs et conditions de réalisation du doctorat.

L'absence de lien avec ces différentes variables offre cependant peut-être un début d'explication : les établis déconseillent de se lancer dans une recherche doctorale moins par rejet de l'exercice que par la conscience aiguë qu'ils ont, eux qui viennent souvent d'entrer sur le marché académique, des difficultés non seulement à y percer, mais également, antérieurement en quelque sorte, à faire aboutir, largement seul, un projet doctoral, si intéressant ou motivant soit-il.

La dynamique professionnelle interne à l'enseignement supérieur et à la recherche, les transformations du métier universitaire<sup>1</sup> permettent sans doute de comprendre la dialectique complexe de l'engagement et de la déception qui caractérise cet univers où continue de

1. Cf. Christine Musselin, *Les universitaires*, Paris, La Découverte, 2008.

prédominer une orientation par la vocation. Le présent article ne peut qu'apporter des observations préliminaires sur les transformations du groupe qui gagneraient à être testées, notamment à l'aide d'entretiens biographiques approfondis.

\*

\* \*

Pour conclure, l'analyse révèle un espace de docteurs très différencié, caractérisé par des oppositions en matière d'intégration académique, d'intégration socio-professionnelle et d'intégration familiale. Ces oppositions sont en partie liées à la dynamique temporelle de l'espace des docteurs, caractérisée par un processus d'internationalisation et par la logique même du processus d'insertion professionnelle.

Les plus intégrés au monde académique sont en même temps ceux qui semblent les plus sceptiques sur les apports de la thèse, au point de la déconseiller assez souvent aux candidats potentiels. Stables professionnellement, bien insérés, ils sont aussi sans doute sensibles à la faible valorisation sociale de la carrière académique, soumise qui plus est à des changements relativement brutaux durant les années 2000, changements qui rendent plus difficiles et incertaines les carrières académiques.

---

— François Buton, Nicolas Mariot et Frédéric Lebaron —

**François Buton** est directeur de recherche au CNRS (CEPEL, Université de Montpellier 1). Il a notamment publié : « La puissance des institutions : apports et limites de l'analyse de conversations "ordinaires" des allemands sur les crimes nazis », *Revue française de science politique*, 59 (2), 2014, p. 289-298 ; « Faire d'une évidence un enjeu pour l'enquête en sciences sociales : la domination chez Pierre Bourdieu », dans Pierre Karila-Cohen, Emmanuel Droit (dir.), *Qu'est-ce que l'autorité ? Études historiques (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles)*, Paris, Éditions de la MSH/CIERA, 2016, p. 67-83. Ses travaux portent sur la surveillance épidémiologique, la guerre comme objet de sciences sociales, les rapports ordinaires au politique et la participation électorale (CEPEL, Université de Montpellier 1, 3 rue de l'Arc des Mourgues, 34000 Montpellier, <francois.buton@gmail.com>).

Professeur de sociologie à l'Université de Versailles – Saint-Quentin-en-Yvelines (Université Paris-Saclay), **Frédéric Lebaron** est membre du laboratoire Printemps (Professions-Institutions-Temporalités). Il a publié : *La croyance économique. Les économistes entre science et politique*, Paris, Seuil, 2000 ; *Le savant, le politique et la mondialisation*, Bellecombe-en-Bauges, Éditions du Croquant, 2004 ; *La crise de la croyance économique*, Bellecombe-en-Bauges, Éditions du Croquant, 2010 ; et a dirigé (avec Michael Grenfell) *Bourdieu and Data Analysis. Methodological Principles and Practice*, Oxford, Peter Lang, 2014. Il est spécialisé en sociologie économique, sociologie politique, stratification et inégalités sociales, méthodologie (Laboratoire Printemps, UVSQ, 47 bld Vauban, 78280 Guyancourt, <frederic.lebaron@uvsq.fr>).

**Nicolas Mariot** est directeur de recherche au CNRS, Centre européen de sociologie et de science politique (CESSP, Université Paris I/EHESS). Sur ces questions, il a publié (avec Olivier Godechot) « Les thèses de science politique et leurs jurys : premiers éléments d'enquête », *Palaestra. Bulletin de liaison de l'Association des enseignants et chercheurs en science politique (AECSP)*, 9 (22), mars 2003, p. 63-86 ; « Les deux formes du capital social : structure relationnelle des jurys de thèses et recrutement

en science politique », *Revue française de sociologie*, 45 (2), juin 2004, p. 35-74 ; et (avec Julien Bollaert, Étienne Ollion, Julie Pagis) « Les aléas de l'interdisciplinarité : Genèses et l'espace des sciences sociales françaises, 1990-2014 », *Genèses. Sciences sociales et histoire*, 100, septembre 2015, p. 20-49. Ses travaux, pluridisciplinaires et transversaux, abordent des terrains variés qui permettent d'interroger la question des conditions sociales de l'adhésion et du conformisme (CESSP, Université Paris I Panthéon-Sorbonne, 12 place du Panthéon, 75231 Paris cedex 05, <Nicolas.Mariot@ens.fr>).

## Annexe

Tableau. Distribution des docteurs, des docteurs contactés et des répondants par site

Site	Nombre de docteurs	Pourcentage total de docteurs	Nombre d'adresses email	Pourcentage total d'adresses	Nombre de répondants	Pourcentage total de répondants	Proportion adresses/docteurs	Proportion répondants/adresses	Proportion répondants/docteurs
IEP Paris	254	18 %	162	21 %	96	25 %	64 %	59 %	38 %
Paris I - Panthéon	208	15 %	135	18 %	65	17 %	65 %	48 %	31 %
Bordeaux	101	7 %	82	11 %	33	9 %	81 %	40 %	33 %
Paris VIII - Saint-Denis	71	5 %	15	2 %	8	2 %	21 %	53 %	11 %
Grenoble	69	5 %	53	7 %	27	7 %	77 %	51 %	39 %
Toulouse	69	5 %	17	2 %	8	2 %	25 %	47 %	12 %
EHESS	67	5 %	45	6 %	18	5 %	67 %	40 %	27 %
Paris II - Assas	65	5 %	18	2 %	11	3 %	28 %	61 %	17 %
Aix-en-Provence	55	4 %	32	4 %	17	4 %	58 %	53 %	31 %
Paris X - Nanterre	54	4 %	24	3 %	15	4 %	44 %	63 %	28 %
Lille	47	3 %	34	5 %	17	4 %	72 %	50 %	36 %
Montpellier	29	2 %	12	2 %	6	2 %	41 %	50 %	21 %
Rennes	28	2 %	23	3 %	16	4 %	82 %	70 %	57 %
Nice	28	2 %	9	1 %	4	1 %	32 %	44 %	14 %
Lyon	22	2 %	12	2 %	7	2 %	55 %	58 %	32 %
Paris IX - Dauphine	22	2 %	11	1 %	5	1 %	50 %	45 %	23 %
Strasbourg	21	2 %	17	2 %	10	3 %	81 %	59 %	48 %
Paris VII - Jussieu	21	2 %	8	1 %	4	1 %	38 %	50 %	19 %
Lyon III	18	1 %	6	1 %	0	0 %	33 %	0 %	0 %
Paris III - Censier	16	1 %	3	0 %	2	1 %	19 %	67 %	13 %
Paris XI - Orsay	14	1 %	2	0 %	1	0 %	14 %	50 %	7 %
Amiens	13	1 %	11	1 %	5	1 %	85 %	45 %	38 %
Nancy	12	1 %	4	1 %	1	0 %	33 %	25 %	8 %
IHEAL	9	1 %	2	0 %	0	0 %	22 %	0 %	0 %
Paris IV - Sorbonne	7	1 %	2	0 %	0	0 %	29 %	0 %	0 %

**Tableau. Distribution des docteurs, des docteurs contactés et des répondants par site (suite)**

Dijon	6	0 %	0	0 %	0	0 %	0 %	0 %	0 %
Antilles	5	0 %	2	0 %	0	0 %	40 %	0 %	0 %
Paris V - Descartes	5	0 %	1	0 %	0	0 %	20 %	0 %	0 %
Perpignan	5	0 %	0	0 %	0	0 %	0 %	0 %	0 %
ENS	4	0 %	2	0 %	2	1 %	50 %	100 %	50 %
Versailles	4	0 %	3	0 %	1	0 %	75 %	33 %	25 %
Marne-la-Vallée	4	0 %	2	0 %	1	0 %	50 %	50 %	25 %
Pau	4	0 %	2	0 %	0	0 %	50 %	0 %	0 %
Clermont	3	0 %	0	0 %	0	0 %	0 %	0 %	0 %
Reims	3	0 %	0	0 %	0	0 %	0 %	0 %	0 %
Nantes	2	0 %	1	0 %	0	0 %	50 %	0 %	0 %
Inalco	2	0 %	0	0 %	0	0 %	0 %	0 %	0 %
Poitiers	2	0 %	0	0 %	0	0 %	0 %	0 %	0 %
Besançon	1	0 %	1	0 %	0	0 %	100 %	0 %	0 %
La Réunion	1	0 %	1	0 %	0	0 %	100 %	0 %	0 %
La Rochelle	1	0 %	0	0 %	0	0 %	0 %	0 %	0 %
Paris XIII - Villetaneuse	1	0 %	0	0 %	0	0 %	0 %	0 %	0 %
Tours	1	0 %	0	0 %	0	0 %	0 %	0 %	0 %
<i>Total</i>	<i>1 374</i>	<i>100 %</i>	<i>754</i>	<i>100 %</i>	<i>380</i>	<i>100 %</i>	<i>55 %</i>	<i>50 %</i>	<i>28 %</i>